

[Text]

The Chairman: How are you going to determine the premium? Will the market determine it

Mr. Dibb: Whenever a flow-through exploration agreement is signed, the partnership and the exploration companies sit down and they set the premium.

The Chairman: Who sets the premium?

Mr. Dibb: The exploration company and the partnership, or the agent for the investors. They set the premium in advance.

The Chairman: Here you are working on a one-third premium.

Mr. Dibb: Yes.

The Chairman: And you did that how—just out of the air?

Mr. Dibb: No. I used examples of flow-through share schemes that had happened. That was the premium that had been used. But you can understand, Mr. Chairman, that as tax reform comes in and rates are reduced, so should the premium go down—because the tax deductions given up are less valuable to the exploration company, and the advantage given to the investor for investing is also reduced. So therefore it is fair that the premium should come down.

The Chairman: So instead of one-third, you would say perhaps 20 per cent?

Mr. Dibb: We have said that an exploration company must get at least 15 per cent premium to entice it to give up its deductions—unless it is a very small company which has no hope of attracting capital on the market. Then it might give it up for nothing, and that does happen in the mining industry. In the mining industry zero per cent premiums do happen. With regard to the cost of this—

The Chairman: I think we have this point. I see that my staff would like me to find out one other thing.

Senator Roblin: We are about to hear the cost.

Mr. Dibb: I did a quick calculation when you said that we had to come up with cost figures. I do not have the exact figures for the entire industry, but I do know that in the oil and gas industry \$250 million was raised in the last six months on the flow-through system.

The Chairman: Was that in six months?

Mr. Dibb: Yes. Most of them tried to get in before June 18. From June 18 until now that is when it all happened. It actually happened in the last six months. There was nothing before that. Anyway, \$250 million was raised. What we are asking for is, assuming that 15 per cent premiums would cost the government \$19 million in lost revenues—or \$18.9 million to be exact, on that \$250 million—

The Chairman: That is what proportion of the total?

Mr. Dibb: It is 7.5 per cent of the money raised.

[Traduction]

Le président: Comment faites-vous pour fixer la prime? Est-ce le marché qui en détermine le prix?

M. Dibb: Lorsqu'une entente d'exploration est signée dans le cadre d'un mécanisme d'actions accréditatives, les associés et les entreprises se consultent pour établir la prime.

Le président: Qui établit la prime?

M. Dibb: La compagnie d'exploration et les associés, ou l'agent des investisseurs. Ils établissent la prime à l'avance.

Le président: La prime, dans l'exemple que vous donnez, est fixée à un tiers du prix.

M. Dibb: Oui.

Le président: Et comment êtes-vous parvenu à ce chiffre? L'avez-vous tout simplement inventé?

M. Dibb: Non. Je me suis inspiré du mécanisme d'actions accréditatives qui avait été institué. C'est le montant qu'on avait utilisé. Mais vous pouvez comprendre, monsieur le président, que, au fur et à mesure que les propositions de réforme fiscale sont mises en œuvre et que les taux diminuent, la prime aussi devrait diminuer parce que les déductions fiscales abandonnées revêtent moins d'importance pour la compagnie d'exploration et les encouragements accordés à l'investisseur sont également moindres. Il est donc juste que la prime diminue.

Le président: Donc, plutôt qu'un tiers, vous diriez peut-être 20 p. 100?

M. Dibb: Nous avons dit qu'une compagnie d'exploration doit obtenir une prime d'au moins 15 p. 100 pour renoncer à ses déductions, à moins qu'il s'agisse d'une très petite entreprise qui sait impossible d'attirer les capitaux dont elle a besoin. Elle pourrait donc renoncer aux déductions sans rien demander en retour, ce qui est souvent le cas dans l'industrie minière. Il arrive parfois que les primes soient fixées à 0 p. 100. En ce qui concerne le coût de—

Le président: Je crois que nous avons compris. Mon personnel souhaite que je vous pose une autre question.

Le sénateur Roblin: Nous allons entendre parler du coût.

M. Dibb: J'ai fait un calcul rapide lorsque vous avez dit que nous devons fournir des chiffres. Je n'ai pas les chiffres précis pour l'ensemble de l'industrie, mais je sais que, en ce qui concerne l'industrie pétrolière et gazière, on a recueilli 250 millions de dollars au cours des six derniers mois au moyen d'actions accréditatives.

Le président: En six mois?

M. Dibb: C'est cela. La plupart ont tenté d'adhérer avant le 18 juin. Il s'agit donc de la période qui s'est échelonnée du 18 juin à maintenant. Ces six derniers mois. Tout a commencé le 18 juin. De toute façon, 250 millions de dollars ont été recueillis. Ce que nous demandons, en supposant que des primes de 15 p. 100 coûteraient au gouvernement 19 millions de dollars en manque à gagner—ou plutôt 18,9 millions de dollars—sur cette somme de 250 millions . . .

Le président: Quel pourcentage du total?

M. Dibb: C'est 7,5 p. 100 de la somme recueillie.